

# La lettre de l'Éducation



Aux parents des écoles de Saint-Martin-le-Vinoux

Juillet 2021

Madame, Monsieur,

Voici les actualités de cette fin d'année scolaire.

## **Dossiers d'inscription 2021-2022**

Les dossiers pour les inscriptions de la Récré'active, de l'accueil de loisirs, de la restauration et du transport scolaire, sont à remplir en ligne dès maintenant. Les pièces justificatives peuvent également être transmises en ligne.

Pour vous connecter, rendez-vous sur le site Internet de la ville, sur le portail famille. Vous devez renseigner votre identifiant et votre mot de passe.

Pour les personnes qui n'ont pas d'accès à Internet, le dossier peut être fait auprès du service Education Jeunesse.

Une fois le dossier établi et les factures de l'année scolaire 2020-2021 réglées, les inscriptions seront possibles à partir du 16 août.

Attention : le portail famille fait peau neuve. Si vous avez des difficultés à compléter vos inscriptions n'hésitez pas à consulter le document d'aide que vous trouverez en haut à droite de l'écran.

## **Accueil de loisirs**

Pour les vacances d'été, les enfants sont accueillis dans le nouvel accueil de loisirs fraîchement réhabilité, sur le site du hameau de Lachal dans un cadre magnifique.

L'accueil de loisirs fonctionne tout l'été jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre inclus.

Les inscriptions sont ouvertes. Attention, la clôture des inscriptions se fait par quinzaine :

Pour la période du 19 au 30 juillet, clôture des inscriptions le jeudi 8 juillet.

Pour la période du 2 au 13 août, clôture des inscriptions le jeudi 22 juillet.

Pour la période du 16 août au 1<sup>er</sup> septembre, clôture des inscriptions le jeudi 5 août.

Des activités manuelles, culturelles, ludiques et sportives sont proposées.  
Des sorties pique-nique à la journée seront organisées les mardis et jeudis.

Nouveauté : les jeunes de 11/15 ans pourront également être inscrits en journée complète ou demi-journée avec une salle qui leur est dédiée avec matériel, jeux, baby-foot...

Le programme détaillé est disponible en mairie et sur le site Internet ([www.saint-martin-le-vinoux.fr](http://www.saint-martin-le-vinoux.fr)).

***Le service Education vous souhaite un très bel été et de très bonnes vacances.***

« Cet été prenons l'air ! » tout en gratuité

Retrouvez toutes les informations de la programmation estivale sur <https://www.saint-martin-le-vinoux.fr/3705-a-venir.htm>

Concert – Spectacles – Ateliers – Animations

Vous pouvez également suivre les pages Facebook et Instagram de la Ville :

<https://www.facebook.com/Ville.de.SaintMartinleVinox>

[https://www.instagram.com/smlv\\_naturellement\\_chartreuse/](https://www.instagram.com/smlv_naturellement_chartreuse/)

Mairie de Saint-Martin-le-Vinoux

[educ@smlv.fr](mailto:educ@smlv.fr)

Tel: 04 76 85 14 50